

Communiqué de presse

## L'aide à l'autonomie en France : un enjeu de Sécurité sociale

Face au vieillissement de la population française, la construction d'une politique publique ambitieuse d'aide à l'autonomie des personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap est un enjeu majeur des prochaines années. D'ici 2050, plus de 4 millions de personnes de plus de 60 ans seront en situation de perte d'autonomie contre 2,5 millions aujourd'hui. La CGT s'alarme du manque criant d'ambition de la proposition de loi défendue par le gouvernement actuel.

La proposition de loi « bâtir la société du bien vieillir », actuellement en discussion à l'Assemblée, est largement sous dimensionnée face aux enjeux. Pourtant, cette proposition est l'aboutissement de plusieurs années de promesses irréalisées et de scandales bien réels. Par ailleurs, une loi de programmation a été annoncée par la ministre des Solidarités, sans pour autant que l'on ne connaisse l'ambition et l'horizon temporel de la présentation d'une telle loi. Aujourd'hui, la CGT déplore le manque total d'intérêt du gouvernement quant à la prise en charge de la perte d'autonomie, présente ou future, d'une partie de la population, et cette proposition de loi en est l'illustration parfaite.

Plus encore, la feuille de route interministérielle pour l'adaptation de la société au vieillissement de la Stratégie Bien Vieillir, présentée le 17 novembre 2023, agglomère des mesures de saupoudrage sans cohérence aucune et bien loin des besoins des populations et du nécessaire **Service public de l'aide à l'autonomie** que la CGT revendique depuis plusieurs années.

Plutôt que de concentrer ses forces sur de la communication tous azimuts, centrée sur des mesures déjà mises en œuvre ou sur des annonces cosmétiques et partielles, le gouvernement devrait prioritairement concentrer son action sur les problèmes fondamentaux des secteurs de l'aide à l'autonomie.

Pour la CGT, il est nécessaire en premier lieu de revaloriser les salaires des travailleur·ses de ces secteurs et d'entamer des campagnes massives de recrutement et de formation. Le

manque de reconnaissance des qualifications des travailleuses de ces secteurs, comme nous l'indiquons dans [l'étude IRES/CGT sur les métiers du soin et du lien](#), est un enjeu d'égalité femmes - hommes et de santé publique. Il faut permettre aux aidant-es de plus en plus nombreux de conserver leur place d'accompagnant et non de se substituer aux soignant-es pour des raisons financières. Enfin, l'objectif prioritaire est bien la sortie de l'aide à l'autonomie du champ du secteur privé lucratif. Le scandale Orpea et, plus récemment, celui du [groupe Emera révélé par la CGT](#), sont seulement les parties immergées de l'iceberg. Ils se suffisent à eux-mêmes pour revenir sur le processus de privatisation du secteur. Le contrôle des investissements massifs qui sont aujourd'hui nécessaires justifie, lui aussi, que ce secteur soit placé sous pleine maîtrise publique.

Aujourd'hui, l'aide à l'autonomie dépasse de loin le périmètre de ce qu'il est convenu d'appeler la 5<sup>ème</sup> branche. Trop souvent, la complexité des financements crée des disparités entre territoires, des ruptures de prise en charge, selon la situation et le statut des personnes ; des différences importantes de rémunération, selon que l'on exerce en tant que professionnel dans le public, le privé non lucratif ou le secteur marchand. Pour la CGT, la 5<sup>ème</sup> branche est une erreur. En cloisonnant la perte d'autonomie, on méconnaîtra nécessairement l'ensemble des dimensions qui font que cette problématique est globale. L'autonomie est avant tout liée à la santé qu'il faut considérer comme un état complet de bien-être. Pour construire l'aide à l'autonomie de demain, c'est bien d'une [Sécurité sociale intégrale](#) dont nous avons besoin et non d'une Sécurité sociale partitionnée, cloisonnée et au service de « l'économie des séniors » chère au secteur marchand.

Le vieillissement de la population n'est pas un problème qui pourra se résoudre avec des mesures gadgets. C'est d'un service public dont nous avons besoin, porté par une Sécurité sociale intégrale et non d'un secteur privé lucratif qui cherchera toujours à rendre rentable ce qui n'a pas à l'être. **L'avenir de l'aide à l'autonomie en France doit se construire sans le secteur marchand.**

Montreuil, le 22 novembre 2023